

# LIVRY



# INFO

n°89, JUIN 2017

## Le mot du maire

### Des logements abordables à Livry-sur-Seine

Un logement abordable est un logement destiné aux classes moyennes ou modestes, en location ou en accession, dont la taille et le prix sont compatibles avec leurs capacités financières et leurs besoins.

C'est dans ce cadre que nous lançons cette année deux opérations, une rue de La Rochette comprenant 7 logements locatifs et 8 logements en accession et qui portera le nom de résidence « Les Vergers ». La seconde, dans le bas du Fief du Pré? se nommera résidence « Les Closiers » et comprendra 8 logements locatifs ainsi que 9 logements en accession. Ces opérations ont également pour objectif de respecter nos obligations légales en matière de logements sociaux puisque nous devons atteindre le seuil de 20% et probablement 25% à l'échéance de 2025.

La construction de logements abordables, ici comme ailleurs, apporte globalement une réponse à un marché du logement très tendu sous l'effet de plusieurs facteurs :

- Une évolution des ressources des foyers inférieure à l'augmentation des prix de l'immobilier,
- Des besoins en logements importants du fait du «dessalement» des ménages (décohabitations, séparations, vieillissement de la population).
- Un niveau de construction insuffisant pour faire face à l'augmentation et aux besoins de la population.

Ces opérations sont réalisées par un bailleur social (FSM), qui a déjà construit la résidence des Planons, rue de la Folie? et celle des Sablons, rue de Melun. La Communauté d'agglomération accompagne ces projets

par des financements (pour le locatif) et des agréments (pour les accessions) permettant un taux de TVA réduit.

Les familles intéressées par un logement social doivent avoir déposé une demande d'enregistrement auprès du CCAS. Pour les logements en accession, c'est directement le bailleur (FSM à Melun) qui est l'interlocuteur.

Bien à vous,

*Le Maire, Dominique Gervais*



*Une nouvelle fresque sur le transformateur de la place du village.*



*Le projet de nouvelle résidence qui s'élèvera à l'angle de la rue des Chanois et de l'avenue de la Gare, au centre de Livry.*

## Affaires scolaires

### ✓ Les rythmes scolaires

Suite à une concertation menée avec les équipes enseignantes des deux écoles et les élus des parents d'élèves, il a été convenu de poursuivre l'organisation actuelle des journées d'école des enfants pour la rentrée 2017/2018.

Depuis maintenant 4 ans, les cours sont dispensés sur 9 demi-journées du lundi au vendredi ; les jeudis et vendredis les cours se terminent à 15h, laissant la place à des activités périscolaires comme le sport, la découverte d'une langue, des activités manuelles et artistiques.

Cette réforme instaurée par V. Peillon est depuis le début lourde de conséquences pour notre commune tant au niveau des recrutements des intervenants que des plannings. Aussi, de nouvelles concertations seront menées dès que des directives précises seront communiquées quant aux possibilités de modifications éventuelles.

### ✓ Le portail famille

Depuis maintenant quelques semaines, le service scolaire communal se modernise en mettant en place un «portail famille». Ce nouvel outil de communication à destination des familles a pour objectifs de permettre une communication instantanée avec le service scolaire, de rendre autonomes les parents quant aux inscriptions et désinscriptions de leurs enfants aux services périscolaires et de pouvoir assurer le paiement des factures via internet.

Terminé de remplir tous les ans, pour chaque enfant, la fameuse fiche sanitaire ! Dorénavant il sera proposé à chaque foyer de se rendre sur le site pour vérifier si les informations sont à actualiser une à deux fois par an.

Après une réunion d'information proposée aux élus des parents d'élèves en mai dernier, ces derniers ont été invités à tester ce service avant qu'il ne soit déployé à l'ensemble des familles pour la fin d'année scolaire. Une fiche information et le code d'accès transmis, la mise en œuvre a été lancée pour le mois de juin.

A noter que le service scolaire communal reste disponible du lundi au vendredi pour toute question relative aux affaires scolaires.



Le portail famille, un nouveau service pour faciliter la vie des parents au quotidien. Livry, une mairie 2.0 !

### ✓ Transports scolaires



Comme chaque année, la commune de Livry-sur-Seine a souhaité apporter une aide aux jeunes dans le cadre de la mobilité à travers une prise en charge de la carte Imagine'R.

Pour rappel, cette carte est destinée aux jeunes franciliens scolarisés de moins de 26 ans. Elle permet de voyager facilement et moins cher toute l'année et donne un accès illimité à tout le réseau du transport francilien. Le forfait Imagine'R est valable du 1er octobre au 30 septembre.

Le coût de la carte Imagine'R pour l'année scolaire 2017/2018 est fixé à 350 € dont 8 € de frais de dossier.

Cette année, le Conseil Départemental a ramené le prix de la carte à 100 € par an pour les collégiens.

Sur une décision du Conseil Municipal du 09 juin dernier, la commune participera à la prise en charge des cartes des collégiens livryens à hauteur de 46 €.



La nouveauté cette année est la prise en charge de la commune, pour les lycéens livryens, d'un forfait de 50 € afin d'aider les familles à la mobilité des jeunes mais aussi de faciliter l'accès à la culture pour nos jeunes.

Ces mesures s'appliquent à tous les collégiens et lycéens domiciliés à Livry-sur-Seine. Attention, pour toute demande, il est nécessaire de retirer un dossier auprès de Véolia Transport, boutique Mail Gaillardon à Melun et de suivre les instructions décrites.

Après avoir rempli le contrat et l'avoir fait tamponner par le futur établissement scolaire, le dossier doit être impérativement envoyé ou déposé à Véolia Transport, service des cartes scolaires, 112 rue Foch, 77000 Vaux-le-Pénil, ou déposé en boutique Mail Gaillardon. En aucun cas l'enveloppe T fournie ne doit être utilisée par les collégiens.

Comme l'an dernier : à réception du courrier de confirmation de l'adhésion, les cartes « pass navigo Imagine'R » pourront être rechargées en mairie aux horaires d'ouverture habituels.

**Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [imagine-r.com](http://imagine-r.com)**

✓ **Manifestation citoyenne**



*Les enfants chantent sur le thème de la fraternité et de l'amour.*

C'est au cours d'une belle fin de semaine que l'école maternelle a ouvert ses portes à l'ensemble des familles et des élus le 19 mai dernier pour célébrer l'installation sur la façade de l'école de la devise de la République et des drapeaux tricolore et européen. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 a été apposée à l'entrée de l'école également. A cette occasion, les petits, moyens et grands ont présenté avec leurs enseignantes des chants avant de partager un moment de convivialité dans le parc de l'école.

✓ **Projet pâtissier ...**

Depuis le mois de janvier, les enfants de maternelle qui vont en garderie découvrent une fois par mois une pâtisserie de notre artisan pâtissier. Chaque mois de nouvelles couleurs, de nouvelles saveurs ont éveillé les papilles de nos petits. A la fin du mois de juin, afin de pouvoir poursuivre cette découverte, Daniel Gomes ouvrira sa boutique et son atelier aux enfants afin de leur expliquer son travail et partager un peu de sa passion.



*Visiblement ces gâteaux ont l'air très, très appétissants...*



✓ **Réunions d'information**

Afin de préparer au mieux la prochaine rentrée scolaire tant pour les petits de 3 ans qui vont faire leur première rentrée des classes que pour les enfants qui vont entrer en CP, les directrices proposent aux parents soit une réunion d'information fin juin pour les maternelles soit une matinée de découverte de la classe de CP mi-juin. Ainsi chacun sera rassuré et pourra partir tranquillement en vacances.

*C. Guieba*



*Tous les parents et les élèves de maternelle étaient présents pour cette cérémonie sur le thème des droits de l'homme et du citoyen.*



Les enfants de moyenne et grande section et leurs enseignantes ont chanté avec tout leur coeur devant un public conquis .

### ✓ Sorties des écoles

Les voyages forment la jeunesse, les sorties scolaires aussi ! Voici un petit aperçu de ce que nos enfants ont découvert ce printemps.



Par une belle journée de printemps, les élèves de CE2 ont découvert le village des peintres de Barbizon. Dès le matin peinture sur le motif en forêt et l'après-midi visite de l'auberge Ganne. Une sortie pleine d'émotions !



Les 3 classes de l'école maternelle se sont rendues à la Cité des sciences de Paris pour découvrir l'exposition bébés animaux. Journée très fatigante mais riche en connaissances !

### ✓ Concert de musiques de films

Quelle foule ce dimanche dans la grande salle de l'ALJEC ! Tous les parents des maternelles se bousculaient pour écouter les petits chanteurs accompagnés par des musiciens du conservatoire de Vaux-le-Pénil. L'émotion était à son comble lorsqu'ils entonnèrent « le pouvoir des fleurs » de Laurent Voulzy, hymne à la fraternité entre les hommes.

Le concert, sur le thème des musiques de films? eut autant de succès avec des morceaux très connus extraits du *magicien d'Oz*, de *Forrest Gump* ou de *Mamma Mia*, interprétés par les ensembles de clarinettes, vents, cordes et l'harmonie du conservatoire de Vaux-le-Pénil.

La salle était joliment décorée par les œuvres des enfants et leurs maîtresses très fières de montrer tout le travail réalisé cette année.



Salle comble pour applaudir les musiciens du conservatoire.

## Travaux

### ✓ Halte à l'épidémie de tags !

Depuis quelques mois la commune est défigurée par des tags dans le parc Dumaine, le parking du Fief du pré, sur la place et plus récemment sur l'aire de jeux du parc Vivot et le terrain multisports de la place Mouton. Ça suffit !

Ces dégradations ont un coût non négligeable pour la commune. Une machine pour effacer les tags coûte près de 15 000 € et sa location est aussi très onéreuse, sans compter le temps perdu par notre personnel pour faire disparaître ces « horreurs ». Ce temps et cet argent seraient plus utiles à d'autres projets pour le bien commun.

Sachez que la commune ne laissera pas ces dégradations impunies : le dépôt de plainte sera systématique et si les auteurs sont retrouvés, la plus grande sévérité sera demandée aux autorités.

Comme il n'est pas possible d'exercer une surveillance partout et à toute heure du jour et de la nuit, il est de la responsabilité de tous de tenter de faire cesser l'action de ces vandales qui défigurent l'espace public.

Bien sûr ce ne sont pas les tout jeunes enfants qui en sont la cause, et bien sûr rien ne dit que les taggeurs soient tous originaires de Livry, mais nous vous demandons la plus grande vigilance pour nous aider à faire cesser ces déprédations.

La vie commune en bonne harmonie repose sur la participation de tous, chacun est dépositaire et responsable d'une parcelle du « bien commun ». La municipalité ne peut pas tout et c'est pourquoi nous comptons sur votre concours.

#### ✓ Stationnement et sécurité routière

La notice du décret n° 2015-808 du 2 juillet 2015 « relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement » est claire : « le décret vise à sécuriser et à développer la pratique de la marche et du vélo. Il améliore le respect des cheminements piétons et des espaces dédiés aux cyclistes, en aggravant les sanctions en cas d'occupation par des véhicules motorisés. Il interdit l'arrêt ou le stationnement à cinq mètres en amont du passage piéton (en dehors des places aménagées) pour accroître la visibilité entre les conducteurs de véhicules et les piétons souhaitant traverser la chaussée... »

Et effectivement si on lit bien le code de la route on trouve l'article R417-11 qui précise qu'est « considéré comme très gênant pour la circulation publique l'arrêt ou le stationnement :

- D'un véhicule sur les passages réservés à la circulation des piétons en traversée de chaussée
- D'un véhicule à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque son gabarit est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des usagers de la voie...
- Sur une distance de cinq mètres en amont des passages piétons dans le sens de la circulation, en dehors des emplacements matérialisés à cet effet, à l'exception des motocyclettes, tricycles et cyclomoteurs ».

Il en coûte une amende forfaitaire de 135 euros et un passage par la fourrière.

Certes, cette mesure peut être la cause de la diminution du nombre de places de stationnement mais pour un piéton qui s'engage sur le passage clouté, il est beaucoup plus rassurant d'avoir une vue dégagée sur l'axe de circulation. De même les conducteurs engagés sur cet axe peuvent mieux anticiper l'arrivée d'un piéton sur la chaussée s'il n'y a pas de véhicule stationnant avant le passage clouté.

Pour toutes ces raisons, un marquage clair des stationnements autorisés sur la place de Livry a été fait afin que tout le monde respecte la réglementation en vigueur.

H.Ducat



*Il est maintenant encore plus clair qu'il est interdit de stationner dans un virage à cheval sur un stop !*

#### ✓ Interdiction de brûler ses déchets verts

Quel que soit le moment de la journée et de l'année, brûler dans son jardin les déchets végétaux est strictement interdit. En effet, Livry est une commune faisant partie d'une zone rurale bénéficiant d'une collecte organisée par le SMITOM.

Pour rappel, celle-ci est prévue en porte à porte sous condition d'un seul bac et d'un seul fagot ficelé par enlèvement, le mercredi.

Si besoin, le surplus doit être emmené par vos soins à la déchèterie dont nous dépendons, Tertre de Chérisy à Vaux-le-Pénil.

Une alternative consiste à en faire du compost pour ensuite nourrir vos plantations.

Une sensibilisation vaut mieux qu'une répression... et une contravention de 3ème classe pouvant coûter 450 €.

#### Pour tout renseignement :

- Les documents du SMITOM distribués dans vos boîtes aux lettres.
- Consulter le site du SMITOM : [www.lombric.com](http://www.lombric.com)
- Auprès de la mairie

D.Denizon

#### ✓ Petit Calocedrus deviendra grand...

Comme vous l'aviez peut-être remarqué, le parc Dumaine, propriété de la commune après un don de la famille Dumaine, abrite des arbres d'essences assez rares. Un cèdre blanc de Californie a été abattu il y a peu de temps car il penchait fortement et avait souffert d'un voisinage trop présent, l'empêchant de se développer de façon harmonieuse. J.P Brussol, habitant de la commune et connaisseur d'arbres? en a racheté un et l'a lui-même replanté dans le parc. Bienvenue à lui et espérons qu'il trouve la terre de Livry propice à sa croissance !



## URBANISME

### Révision du plan local d'urbanisme

La commune a engagé début 2016 la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). En octobre 2016, nous vous avons présenté les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du futur Plan Local d'Urbanisme.

Le Conseil municipal après avoir pris en compte vos observations a approuvé le PADD en décembre dernier.

Nous devons maintenant préciser le futur du village pour les 20 prochaines années :

- Habitat : individuel, collectif ou les deux ?
- Augmentation de la population ?
- Transport ?
- Stationnement ?
- Circulation : automobile, poussettes, vélo ... ?
- Services publics : école, restaurant scolaire ... ?

Une concertation sera à nouveau menée avec vous. Les travaux réalisés par la commission urbanisme sont versés au débat et servent de base à la réflexion qui nous engage tous dans le respect des obligations légales.

Par exemple la loi ALUR permet, et vous le constatez, la division des parcelles avec une succession de lots arrière par les propriétaires ou leurs héritiers comme rue des Chanois, de Melun ... Devons-nous laisser faire ou bien organiser et réglementer cette pratique qui se développe sur la commune ?

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation dites OAP doivent répondre à ces questions en passant au crible les zones libres ou libérables du village pour définir notre vision du futur.

Notre PLU sera le fruit d'un échange permanent car il engage l'avenir de la commune, son dynamisme et son cadre de vie.

*R.Dagron*



Le développement de notre village pour les prochaines années sera mené en concertation avec les Livryens.

## AFFAIRES SOCIALES

### ✓ Finances et aides à domicile

Depuis que le CCAS a été contraint de fermer son service d'aide à domicile celui-ci a signé une convention avec le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile de l'ASSAD RM qui est autorisé par le département.

#### Cette association s'adresse :

- à toute personne d'au moins 18 ans,
- à toute personne fragilisée : âge, handicap, maladie, hospitalisation, naissance, etc ...

#### Pour quels services ?

- Entretien du domicile, linge, repassage, nettoyage, courses ...
- Aide au lever, coucher, toilette, habillage, repas, promenade ...

Depuis le 1er mai 2016 le tarif horaire au taux plein est de 24,55 €. Notre commune sur ce tarif participe à raison de 2 € par heure effectuée chez chaque bénéficiaire livryen. Il est également déduit pour certaines personnes en fonction de leurs revenus une participation des caisses de retraite ou des mutuelles.

Vous ne pouvez donc en aucun cas avoir une facture avec un taux horaire à 24,55 €.

**Sur notre commune en 2016, 52 personnes ont bénéficié de cette aide soit un coût pour la commune de 12 775 € pour 6 387 heures effectuées.**

### ✓ Sortie CCAS

Cette année, le CCAS n'emmènera pas nos aînés en promenade, mais un spectacle cabaret les attend au mois de novembre à l'espace Pierre Bachelet à Dammarie-lès-Lys,

Une fiche d'inscription parviendra aux intéressés (à partir de 65 ans) dans le courant du mois de septembre.

✓ **Connaissez-vous le SSIAD ?**

Le SSIAD est un service de soins infirmiers à domicile. Les missions spécifiques du SSIAD sont :

- Évaluer le besoin en soins des personnes
- Prodiguer des soins spécifiques sur prescription et relevant du rôle d'un infirmier
- Coordonner de façon médico-sociale les interventions
- Prévenir des risques liés à la perte de l'autonomie
- Éduquer pour la santé

Les soins réalisés par le SSIAD sont pris en charge par les caisses d'assurance maladie à hauteur de 100 % et sans avance de frais. Pour bénéficier de ce service une prescription médicale du médecin traitant ou du médecin hospitalier doit être établie. Ce certificat doit préciser les soins demandés pour lesquels la prise en charge est souhaitée.

La demande est validée par une visite d'évaluation établie par une infirmière coordinatrice qui détermine une démarche de soins adaptée aux besoins du patient.

A.Berton

**LA CANICULE ET NOUS**

Le plan canicule 2017 est en vigueur du 1er juin au 31 août, il permet aux services de la mairie d'apporter un soutien aux personnes inscrites sur le registre en cas d'épisode caniculaire.

Nous invitons donc les personnes de 65 ans et plus, les personnes handicapées, les personnes en longue maladie ou reconnues inaptes au travail, à remplir la fiche jointe au Livry Info et à la transmettre au CCAS le plus rapidement possible.

En cas de déclenchement du plan canicule vous serez aussitôt contacté.

**Les élus à votre écoute**

Ce nouveau rendez-vous avec vos élus, le premier samedi de chaque mois de 10h à midi, prend son rythme de croisière.

Ces rencontres sont l'occasion pour les Livryens de donner leur avis, de faire des suggestions ou de poser des questions. Le choix des fresques ornant les transformateurs électriques, les questions de sécurité, l'état des trottoirs sont autant de sujets abordés lors de ces matinées.

Ce rendez-vous continue (sauf en août), alors venez discuter avec nous et découvrir l'équipe municipale !



**Prochaines rencontres :**

samedi 2 septembre  
samedi 7 octobre  
samedi 4 novembre  
samedi 2 décembre

**Les transformateurs se métamorphosent...**

Aviez-vous remarqué que nos transformateurs EDF avaient « disparu » du paysage ? Ils se fondent avec le décor de Livry : à la gare, le buffet du même nom attire l'œil du voyageur et même peut-être lui donne envie de faire une petite pause ! Du côté de la place, la silhouette de nouveaux bâtiments a fait son apparition.

Ces deux projets ont été financés à 70% par une subvention du SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne) et le reste par l'artiste lui-même, Jean-Michel Leber, livryen et ancien élu.

Cette opération d'embellissement se poursuivra en 2018 avec les derniers transformateurs de la rue de La Rochette et du quartier Fernand Javal.



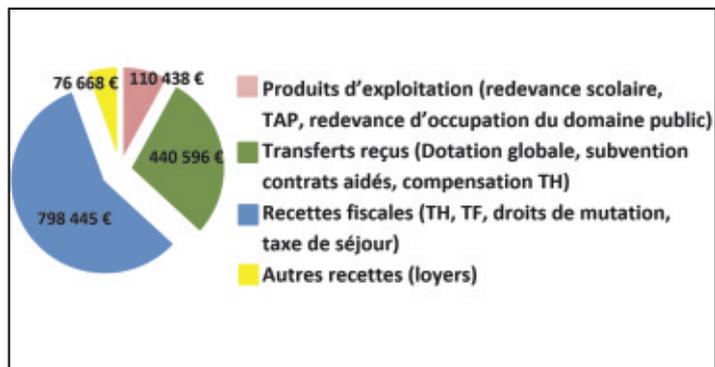
*L'artiste en plein travail et en une journée Livry s'offre un buffet de la gare flambant neuf... aussi vrai que nature !*

## FINANCES

### ✓ LE BUDGET MUNICIPAL :

Le conseil municipal, en sa séance du 31 mars 2017, a approuvé le compte administratif 2016 et voté le budget prévisionnel 2017.

En 2016, les recettes réelles de fonctionnement se sont réparties :



Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 1 104 456 € et les dépenses en investissement ont été de 407 050 €.

Le report d'excédent financier, d'une année sur l'autre, permet de vérifier la capacité d'autofinancement d'une commune, de préserver son fonds de roulement et facilite ses besoins d'emprunt lors de projets d'investissements. Pour comparaison, voici un tableau comparatif des excédents financiers pour les années 2014 à 2016 :

	Année 2014	Année 2015	Année 2016
Excédent de fonctionnement	555 687 €	683 204 €	715 862 €
Déficit d'investissement	228 546 €	183 866 €	113 261 €
Solde à réaliser (subventions moins travaux ou charges engagés sur l'année N-1)	143 456 €	48 093 €	36 680 €
Report en fonctionnement ajouté au budget prévisionnel N+1	470 597 €	547 432 €	715 862 €

Le budget prévisionnel 2017 a été proposé sur la base de 1 990 860 € en section de fonctionnement et de 1 551 650 € en section d'investissement. En 2017, les investissements prioritaires sont entre autres :

- le début des travaux de réhabilitation et d'extension du Fief du Pré,
- la réfection des bordures de trottoirs aux Aulnettes,
- la poursuite pour la deuxième année des travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite des bâtiments communaux (transformation des toilettes salle Dumaine)
- la poursuite de la mise en conformité électrique des bâtiments (Villa du Nil, église, toilettes salle Dumaine)
- la création de parkings rue de Melun
- une première partie d'aménagement de la future

mairie pour laquelle des demandes de subventions ont été déposées

- le remplacement de matériel technique
- l'achat de matériel et mobilier pour les écoles, ainsi que l'acquisition d'un nouveau tableau numérique informatisé pour l'élémentaire et un visiophone pour la maternelle.

La commune poursuit son soutien auprès des associations et a répondu favorablement à toutes les demandes déposées. Des crédits à hauteur de 49 160 € ont ainsi été acceptés pour cette année.

En 2016, les efforts demandés aux personnels et élus ont permis de poursuivre la diminution des dépenses de fonctionnement (- 62 300 € sur 2 ans).

Au niveau des recettes, la dotation globale de fonctionnement continue de diminuer (- 86 500 € en cumulé sur 3 années comptables) et vient s'ajouter à la suppression de certaines recettes de fonctionnement (taxe sur l'électricité, ristourne sur l'eau, redevance des champs captants...) qui se sont échelonnées depuis 2010.

Toutefois, en 2016, nous avons perçu plus de droits de mutation et bénéficié de subventions (pour l'emploi de contrats aidés). Ainsi, nos pertes financières pour 2016 sont atténuées grâce aux mouvements de population sur la commune et à la volonté d'aider au retour à l'emploi.

Au regard de ces éléments, avec toujours pour les élus la volonté de maintenir le même niveau de prestations aux Livryens, nous avons voté une légère augmentation de la fiscalité pour 2017 (+ 0,6 % sur la TH et + 0,6 % sur la TF).

	2014	2015	2016	2017
Taxe d'habitation	9,49%	10,05%	10,45%	10,51%
Taxe foncière	15,97%	16,60%	16,93%	17,03%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	92,37%	92,37%	92,37%	92,37%

Impôts collectés pour 2016 : 716 485 €

Impôts prévisionnels attendus pour 2017 : 798 445 €

SCOLAIRE ET PERI SCOLAIRE	ADMINISTRATION GENERALE ET PERSONNELS	VOIRIE PROPRETE ENTRETIEN DES BATIMENTS	SOCIAL	CULTURE ET SPORT	JEUNE PETITE ENFANCE	DIVERS
30 €	34 €	18 €	6 €	3 €	2 €	7 €

### ✓ LE BUDGET SERVICE DE L'EAU :

Le compte administratif 2016 a été approuvé avec un résultat excédentaire de 19 369 € en section d'exploitation et un déficit de 914 € en section d'investissement.

Le budget primitif 2017 trouve son équilibre avec un report de 2016 pour 9 369 € en fonctionnement et pour 10 000 € en investissement.

La surtaxe sur le prix de vente de l'eau potable reste inchangée depuis 2014, soit 0,45 € du m<sup>3</sup>.

## Votre agglo veut votre avis !

A l'occasion de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Local de Déplacement (PLD), la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine lance une large démarche participative auprès des habitants et des usagers pour dessiner l'avenir de l'Agglomération, sous la forme d'une carte interactive.

Le SCoT est un document qui organise les équilibres entre les espaces urbains, naturels et agricoles sur l'agglomération et fixe des objectifs en matière de déplacements, d'habitat, de commerces, de développement économique, d'équipements et d'écologie pour les 15 prochaines années.

Le PLD a pour objectif de coordonner les différentes politiques de déplacements (marche, vélo, voiture, transport en commun...) et de promouvoir les modes de transports alternatifs à la voiture, à travers un programme d'actions pluriannuel.

Habitants et usagers, tous ces thèmes concernent votre vie quotidienne ! Vous avez des idées, des attentes, des préoccupations... ? Exprimez-les très simplement sur une carte interactive en ligne : [www.mvs-avis.fr](http://www.mvs-avis.fr). Vous pourrez aussi voter pour ou contre et commenter les idées postées par d'autres internautes.

Vous pouvez déposer vos avis jusqu'au 13 juillet 2017. Vos contributions feront ensuite l'objet d'un bilan pour alimenter les réflexions sur le SCoT et le PLD. Un nouveau temps d'échanges sera organisé à l'automne. A vos souris !



## Cinéma en plein air

Cet été, des projections nocturnes en plein air vous attendent dans les parcs et jardins de plusieurs communes de l'agglomération.

Pour sa troisième édition, le festival Ciné en plein air fait une nouvelle fois le pari de la convivialité et du cinéma. Pendant l'été, le château de Vaux-le-Pénil, le château du Jard, La Baronnie... et d'autres lieux bucoliques de l'agglo se transformeront en salle de cinéma sous les étoiles, le temps d'une soirée, avec transats et écran géant. Il est même possible de venir pique-niquer sur place dès le début de soirée.

De mi-juin à début septembre, de nombreuses séances gratuites en extérieur sont programmées les vendredi et samedi à Melun, Livry-sur-Seine, Vaux-le-Pénil, Dammarie-lès-Lys, Rubelles, Voisenon et Seine-Port.

Alors venez apprécier un film musical sous les étoiles...



### PROGRAMME

#### Cinéma en plein air

Le 17 juin à Melun dans les jardins de l'Hôtel de ville :  
« **Dirty Dancing** »

Le 30 juin à Livry-sur-Seine au parc du Fief du Pré :  
« **Les Choristes** »

Le 6 juillet à Vaux-le-Pénil au parc du Château :  
« **Chantons sous la pluie** »

Le 29 juillet à Dammarie-lès-Lys, site de la Sablière :  
« **Grease** »

Le 26 août à Rubelles dans le parc Saint-Exupéry :  
« **Mama Mia !** »

Le 2 septembre à Voisenon au Château du Jard :  
« **Rock Academy** »

Le 8 septembre à Seine-Port, La Baronnie :  
« **Into the Woods, Promenons-nous dans les bois** »

## Université inter-âges

L'Université Inter-Âges (UIA) est à la croisée du savoir et du lien social. Elle permet d'acquérir des connaissances ou de les compléter, tout en étant un excellent moyen de conserver une activité intellectuelle et sociale ! Elle a pour mission de favoriser et de développer des activités intergénérationnelles et conviviales afin de lutter contre l'isolement.

Ateliers de mémoire, d'écriture, cours d'oéologie, de botanique ou d'informatique, l'UIA propose toute une série d'activités à tous ceux qui souhaitent découvrir, s'enrichir et apprendre, quel que soit leur âge, leur niveau d'études... Ces activités prennent la forme d'ateliers, d'activités créatives, de conférences, de sorties....

Tous les ans, l'UIA édite un programme qui recense ces différentes activités, d'octobre à juin, il sera disponible notamment dans votre mairie très bientôt. Ce document sert de support à la campagne d'inscriptions qui se déroulera cette année à partir du 20 juin. Les activités sont accessibles à tous sans condition d'âge et de niveau d'études.

## Allô encombrants

Afin de répondre aux problèmes de salubrité liés aux dépôts d'encombrants sur les trottoirs, le SMITOM-LOMBRIC a testé le service « Allô Encombrants » durant un an auprès d'environ 8 000 habitants de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine. Trois secteurs ont permis de faire cet essai : le secteur Gare du Mée-sur-Seine, celui du Mée-village et une partie du centre-ville de Melun.



Le service consiste à ne plus collecter les encombrants sur le trottoir, mais sur votre propriété privée après avoir pris rendez-vous par téléphone au numéro vert spécialement dédié « Allô Encombrants » (appel gratuit depuis un poste fixe).

Les encombrants concernés sont les mêmes que ceux actuellement collectés sur le trottoir, les autres produits ou matériels non collectés devront, comme aujourd'hui, être portés en déchetterie.

Le test étant concluant, toutes les communes de la CAMVS (hors Lissy et Limoges-Fourches) vont bénéficier, d'ici 2019, de la mise en place progressive de ce service de collecte des encombrants sur rendez-vous.

Le service sera mis en place à Livry-sur-Seine à compter du 1er janvier 2018.

Vous recevrez durant le second semestre 2017 un document explicatif ainsi que le contrat d'utilisation du service.

C. Simon

## De nouveaux trains sur la rive droite de la ligne R

Vous les verrez cet automne sur la ligne pour préparer leur entrée en service commercial à la fin de l'année. C'est la première fois depuis plus d'un siècle que cette branche de la ligne sera équipée de matériel neuf pour remplacer les plus vieux trains de France encore en service, âgés de plus de cinquante ans.



Photos : Bombardier transport

En effet, les années 70 usèrent les derniers trains composés de voitures à portières dont certaines portaient des plaques indiquant l'année de construction : 1904 ou 1908. Le début des années 90 vit le retrait des automotrices « Budd » type Z 5100, datant de l'électrification de la ligne PLM, en 1950. Depuis, les « petits gris » automoteur de type Z 5300 assurent le quotidien de la ligne du lundi au vendredi. Ce type d'exploitation visant à mettre du matériel vieillissant toujours sur la même ligne n'est pas de nature à la rendre attractive. C'est donc une nouvelle ère qui s'ouvre pour la ligne avec la mise en service fin 2017 des Régio 2N.

La rame est composée de huit caisses courtes. Elle est plus large de 20 cm que les actuels Z2N et plus longue également qu'une Z5300. Une rame offre 582 places assises. Ces trains sont équipés du système d'information des voyageurs et d'écrans vidéo en salles. De nombreux éléments de confort font leur apparition : climatisation, prises électriques sous les accoudoirs, une accessibilité de plain-pied pour les personnes à mobilité réduite avec comblement de l'espace entre le train et le quai par une palette déployée automatiquement depuis le train.



Le Régio 2N est déjà mis en service dans plusieurs régions françaises avec toutefois une disposition à quatre sièges en largeur, des toilettes et des stores alors que les parcours TER ne sont pas plus longs que ceux de la grande banlieue.

Nous regrettons le choix fait par la région Ile-de-France de rames sans toilettes sur des parcours pouvant dépasser une heure et sans stores sur une ligne orientée nord-sud. De plus, l'aménagement reste à cinq sièges en largeur et cela risque de compromettre les déplacements à l'intérieur de la rame, malgré les larges intercirculations.

Les performances seront meilleures que pour les automoteurs actuels, avec une vitesse maxi de 160 km/h, une motorisation répartie et de bonnes accélérations. Ce matériel pourra être utilisé en composition double offrant 1164 places ou triple pour 1746 places soit un peu moins que les actuelles rames Z 5600 à douze caisses proposant 1772 places. La configuration la plus longue fait 330 mètres de long, soit une trentaine de mètres de plus que deux rames Z 5600. Cela nécessite l'allongement de quelques quais des gares de la grande banlieue.

J.P.Borderieux, pour Livry Environnement, association adhérente à la fédération nationale des associations des usagers des transports

## AGENDA

## Juin :

Le 24 : Accueil des nouveaux habitants  
et cérémonie des médaillés du travail

Le 30 : Cinéma en plein air, Fief du pré

## Juillet :

Le 1er : Élus à votre écoute, sur la place

## Septembre :

Le 2 : Élus à votre écoute, sur la place

Le 9 : Forum de l'ALJEC, le matin

Le 17 : Bric à brac, centre village

Le 23 : Livry en fête, sur la place

## Octobre :

Les 14 et 15 : Exposition peinture  
à l'ALJEC

Le 21 : Présentation de travaux vidéo  
de différents clubs (ALJEC)

## ENGIN BRUYANT À LIVRY-SUR-SEINE

Un nouvel arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage a été pris le 16 mars 2017. En effet il est regrettable que, malgré que cette information soit rappelée très souvent, certains ne sachent pas encore que l'utilisation des tondeuses ou autres engins à moteur n'est pas possible à tout moment !

## Pour les particuliers les horaires sont :

Les jours ouvrés de 8h à 12h et 13h30 à 19h30  
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h  
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## Pour les entreprises travaillant sur Livry :

Les jours ouvrés de 8h à 12h30 et 13h30 à 19h  
Les samedis de 9h à 12h  
Les dimanches et jours fériés interdits

**MERCI D'EN INFORMER VOS ARTISANS ET  
ENTREPRENEURS !**

## Don du sang à Vaux-le-Pénil

La dernière collecte du 20 mai s'est élevée à 79 poches avec très peu de donateurs de Livry malgré la proximité.

## Prochaines collectes:

**Samedis 29 juillet, 23 septembre et 2 décembre**

## Les commerces de Livry

- ★ Bar-tabac , place de l'église
- ★ Boucherie- charcuterie Lauerjon, rue de Vaux
- ★ Boulangerie-pâtisserie Aux délices de Livry, place de l'église
- ★ Epicerie, parking de l'école maternelle
- ★ Pharmacie Egu, place de l'église
- ★ Salon de coiffure Ambiance coif, rue de la Garenne (derrière la mairie)

## Location de salle

Salle de l'ALJEC, rue du four à chaux, 01.60.68.24.10

Salle de la Sablonnière, RD 39, Charly traiteur,  
01.60.68.63.26

Cave de la Villa du Nil, Comité d'animation,  
06.79.14.47.14

## Civisme

Afin de garder nos trottoirs, pelouses et espaces publics propres, les propriétaires de nos amis les chiens sont priés de ramasser leurs déjections canines à chaque sortie !

**Pensez à votre sac plastique ...**



## ETAT CIVIL

## Naissances :

MAREST Gatien (Fontainebleau)	09/03/2017
GNYLEC Roxane (Fontainebleau)	16/04/2017
POIRIER Lison (Melun)	21/04/2017
DELAMARE RAVAUDET Lou-Eve (Melun)	18/05/2017

## Mariages :

BUTTÉ Jérémie et PEREZ REYES Tania	09/03/2017
CALDAGUES Laurent et MATEOS Corinne	11/03/2017
TUIL Elie et FOURNIER Stéphanie	08/04/2017
LE CORRE Christian et CORRIGER Isabelle	27/05/2017

## Décès :

BERNOUX Geneviève (Melun)	01/02/2017
HLUBINA Caroline (Fontainebleau)	05/02/2017
BARRAULT Claudine (Melun)	16/02/2017
CUCALON Antoine (Melun)	26/02/2017
TANGUY Damien (Paris 20ème)	28/02/2017
ANGLADON Monique (Livry-sur-Seine)	25/04/2017
TONNEAU Yvette (Livry-sur-Seine)	10/05/2017
DASSONVILLE Marthe (Livry-sur-Seine)	22/05/2017

## A.L.J.E.C

### ✓ Les jeudis de l'ALJEC

La section des « grands voyageurs livryens » a cette fois-ci sillonné l'Alsace. A partir de leur quartier général basé dans la cité médiévale d'Obernai, nos randonneurs ont parcouru le mont Sainte-Odile, Strasbourg, et bien sûr la route des vins en direction de Colmar et Riquewihr. Leur route a croisé celle des cigognes et les a menés au château du Haut-Koenigsbourg.



### Prochaine saison

Forts du succès de leur récent séjour en Alsace, «Les Jeudis de l'ALJEC» ont déjà réservé leur prochain voyage. Il se déroulera en Bourgogne du lundi 21 mai au samedi 26 mai 2018 durant 6 jours et 5 nuits. Les inscriptions seront lancées en septembre prochain. Ce voyage sera ouvert à tous les Livryens et leurs amis, pourvu qu'ils soient adhérents à l'ALJEC et aux Jeudis.

La prochaine saison des sorties mensuelles est également programmée. Vous la trouverez jointe à ce Livry info.

Voyage ou sorties vous conviennent ? Rejoignez-nous à la rentrée !



Les Jeudis de l'ALJEC lors de leur récente sortie à Montargis.

### ✓ Exposition photographique



La nouvelle section « image » de l'ALJEC a organisé sa première grande manifestation les 22 et 23 avril derniers. Les nombreux visiteurs ont découvert des photos panoramiques des paysages de Livry, de Seine-et-Marne mais aussi du monde entier (États-Unis, Mexique...). Nos artistes étaient présents pour donner des explications techniques aux nombreux curieux venus à leur rencontre. Des artisans de la commune ont soutenu financièrement cette manifestation et nous les en remercions. L'aide de l'association photographique melunaise « l'œil ouvert » fut aussi très précieuse.

Un autre projet de l'association, avec le soutien de Philippe Lepage, professionnel de l'audiovisuel et Livryen, est le tournage d'un film de présentation de notre village. Celui-ci est en bonne voie de réalisation et sera présenté à différentes occasions durant l'année pour faire découvrir notre patrimoine, nos associations, nos commerces...

E.Decante



De très nombreux visiteurs sont venus admirer le travail des photographes mis en valeur par la section image.

### ✓ Assemblée générale de L'ALJEC

L'assemblée générale de l'ALJEC fin février a réuni un grand nombre d'adhérents autour d'un bon petit-déjeuner, avant d'entamer le bilan de la saison 2015-2016. Les finances sont saines, les activités variées, les projets nombreux mais l'association a vraiment besoin de nouveaux bénévoles pour lui permettre de mener à bien tous ses projets. D. Chaussade, présidente, a profité de cette réunion pour mettre à l'honneur deux de ses prédécesseurs A.Perrier et J-P.Bandini livryens très attachés à cette association.

La journée s'est poursuivie avec une soirée paëlla destinée à tous ses membres avec animation musicale ensoleillée...

Le lendemain un concert de guitares acoustiques est venu clôturer ces deux jours d'activités intenses tout en douceur.

*E.Decante*

### FORUM DE L'ALJEC

Renseignements et inscriptions  
**le dimanche 9 septembre de 9h30 à 13h30**  
 ALJEC, 6 rue du four à chaux

#### Rappels de nos activités :

Gymnastique adultes et enfants, Gymnastique de maintien, Stretching, Chorale, Danse modern 'jazz' adultes et enfants, Vannerie, Atelier image, Sophrologie, Tennis de table, Tennis, Sorties culturelles (1 fois /mois), Randonnée (tous les jeudis matin).



### ARVAL

Pour la deuxième année consécutive la vigne de l'ARVAL ne produira hélas pas grand-chose. En 2016, trois nuits de gel suivies d'un printemps excessivement pluvieux amenant des maladies avaient fortement réduit la production de raisin, ne permettant de vinifier qu'une quantité minime.



*Le gel du printemps a fait d'énormes dégâts sur les jeunes pousses de la vigne malgré les précautions déployées.*

Pour ne pas connaître pareille déconvenue cette année, les vigneron de l'ARVAL avaient décidé de couvrir l'ensemble des rangs d'un voile pour les protéger des gelées nocturnes, ce qui fut fait le 18 avril.

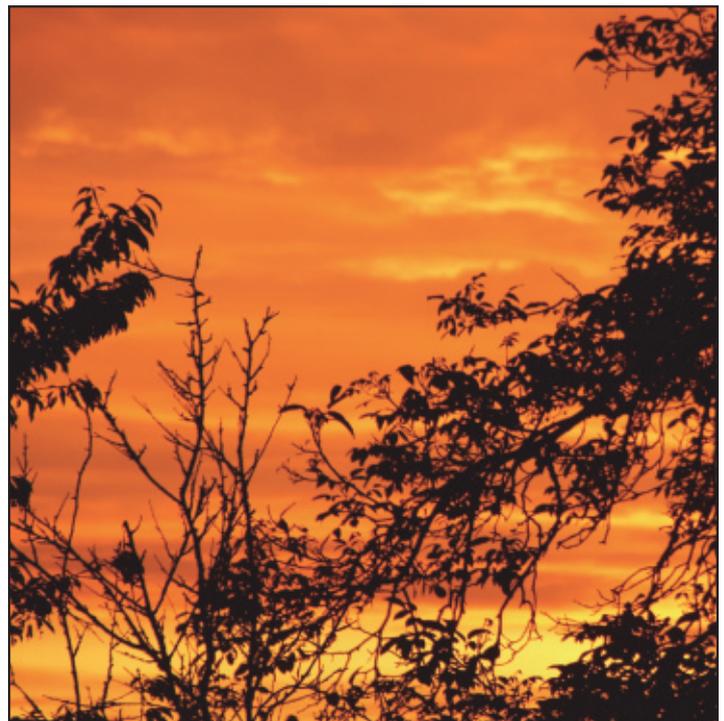
Las, dès la nuit suivante, la température descendit en dessous de - 5° et la quasi-totalité des bourgeons fut brûlée. (Ce gel provoqua également d'énormes dégâts autour de Chablis ainsi que dans les vignes du Bordelais.) Autant dire que si la végétation est repartie sur les ceps après cet épisode, les grappes en formation sont rarissimes et il sera sans doute inutile de faire une vinification.



*Barbecue nocturne bien arrosé par la pluie...*

Quoi qu'il en soit, les vaillants vigneron livryens continuent d'entretenir la vigne en attendant des jours meilleurs et, pour se remonter le moral, ont organisé le 3 juin, sous une pluie battante, un barbecue qui a réuni une cinquantaine de convives dans la joie et la bonne humeur. En fin de soirée la pluie s'est arrêtée et un magnifique coucher de soleil a illuminé le ciel.

*Ph. Bailly*



*Après la pluie, l'embrasement du ciel a réchauffé les coeurs.*

## Nouvelles paroissiales



Entouré des paroissiens, le Père Jean Thuret a béni les rameaux et célébré la messe le dimanche 9 avril.

### Permanences d'accueil paroissial secteur de Vaux-le-Pénil / Livry-sur-Seine :

Lundi de 17h30 à 19h  
Mercredi de 15h à 17h  
Samedi de 10h à 12h

Chapelle Notre-Dame de la Paix  
132 rue Charles-Jean Brillard  
77000 VAUX-LE-PENIL

Tél : 01 60 68 12 66 - [eglise.vaux-livry@sfr.fr](mailto:eglise.vaux-livry@sfr.fr)



Les percussions rythment le voyage au pays du carnaval.

## Carnaval

Les pirates, princesses et super-héros ont envahi les rues de Livry aux sons des percussions ce samedi 25 mars. Le défilé de plus de 150 personnes a parcouru nos rues accompagné par un petit train pris d'assaut.

Sous un grand soleil cette joyeuse troupe a fait une halte bien méritée au foyer résidence « la Chesnaie », l'occasion pour les plus anciens de partager une crêpe avec les enfants.

Un bal dans la salle Gaston Magat est venu clôturer cette magnifique journée. Merci au comité d'animation, à l'ALJEC et aux représentants de parents d'élèves pour leur investissement et à l'année prochaine ...

E.Decante



Le défilé du carnaval a fait le tour de Livry accompagné par un petit train pour le plus grand bonheur des enfants.

## Comité d'animation

### ✓ « Chansons poilues, chansons poilantes »

Affluence des grands jours le 28 février à la cave de la Villa du Nil pour cette soirée chansons françaises, chansons à texte, chansons cocasses, chansons grivoises, chansons à découvrir... Tous ceux qui étaient là, persuadés que la chanson française ce n'est pas seulement Kendji Jirac ou Julien Doré, ont pu applaudir Louis Aragon, Bernard Dimey, Georges Brassens, Bobby Lapointe ou encore Pierre Perret et Alain Souchon, admirablement servis par André Labeur et Jean-Marc Puigserver, respectivement à la guitare et à l'accordéon. Bref, la cave était pleine et le Comité d'animation très satisfait.



### ✓ L'Irlande à Livry pour la Saint-Patrick

Grosse chaleur le 18 mars dans la cave de la Villa du Nil à Livry. Le Comité d'animation organisait pour la Saint-Patrick une soirée endiablée placée sous les couleurs de l'Irlande, alliant la gastronomie et le folklore grâce au groupe Pic Note Folk. Plats typiques, bière et musique traditionnelle ont contribué à faire monter l'ambiance, l'irish coffee venant mettre la touche finale et les danseurs

redoublant d'ardeur et d'énergie jusqu'à une heure avancée.

Salle comble, toutes les demandes n'ayant pu être satisfaites, et les quelque 70 participants enchantés de leur soirée. Encore un succès à porter au crédit du Comité d'animation qui inaugurerait à cette occasion de nouveaux équipements scéniques. Merci et félicitations aux bénévoles organisateurs.

### ✓ Méchoui

S'il avait été annulé l'an passé pour cause d'intempéries et de terrain détrempé, le méchoui (32e du nom) du Comité d'animation a eu lieu cette année le 10 juin sous un soleil éclatant sur le terrain de la vigne.

Le feu allumé dès 6 heures par quelques courageux, les entrées préparées et le mouton farci de la garniture dont nous gardons jalousement la recette embroché et mis à cuire, restait à attendre patiemment que la braise fasse son office, temps mis à profit pour installer les tentes, dresser les tables... et grignoter quelques brochettes.

C'est vers midi que les convives se sont retrouvés pour partager ce moment de convivialité offert aux représentants des associations qui donnent de leur temps pour animer la commune, au personnel communal et aux élus. Certains sont restés jusqu'à une heure avancée de la soirée pour profiter de la fraîcheur tout en finissant les restes.

Ph. Bailly



Les cuisiniers très concentrés au moment le plus attendu ...



Une soirée très réussie grâce à de l'excellente musique et des convives déchaînés qui ont dansé jusqu'au bout de la nuit...

## LES PETITS MINOTS



Les assistants maternels, les parents et les grands-parents réunis pour le pique-nique annuel de l'association dans la bonne humeur.

#### ✓ L'association :

Créée en 1997 par Marie-France Laatar, l'association "l'éveil des petits minots" est destinée à la petite enfance.

Ouverte aux assistantes maternelles, parents et grands-parents habitant la commune, elle a pour but de socialiser les tout-petits au travers de différents ateliers d'éveil dirigés par Céline, animatrice salariée de la commune.



Les activités sont nombreuses et variées : peinture, pâte à modeler, coloriage, gommettes, jeux, mais aussi ateliers à thème.

Des cours d'éveil musical et de motricité y sont également proposés une fois par semaine avec l'aide d'une intervenante diplômée.

Les locaux, entretenus et mis à disposition par la commune, se trouvent juste derrière la Villa du Nil, un très beau bâtiment en pierre et son extension moderne réalisée en 2009.

L'association organise, en plus de ces activités, plusieurs manifestations au cours de l'année (chasse aux œufs, pique-nique en juin et fête de Noël courant décembre).



Une chasse fructueuse dans le jardin du foyer Marie-France.

#### ✓ Nos horaires :

Les activités ont lieu du lundi au vendredi de 9h à 11h30 ainsi qu'une semaine sur deux pendant les vacances scolaires et tout le mois de juillet. Fermeture en Août.

S. Bedu, présidente de l'association

Mairie de Livry-sur-seine tél : 01 60 68 25 83

courriel : [mairie-de-livry-sur-seine@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-livry-sur-seine@wanadoo.fr)

site internet : [www.livry-sur-seine.fr](http://www.livry-sur-seine.fr)

site de l'agglomération melun val de seine :

[www.melunvaldeseine.fr](http://www.melunvaldeseine.fr)

Imprimé par Imprilith, 77310 Pringy